



Réservé aux voitures Gr. 1, 2, 3 et 4 :
2 roues motrices
construites avant 1981

Tous les véhicules appartenant à ces groupes seront admis avec ou sans PTH, mais avec leur fiche d'homologation. Un contrôle technique sera effectué sur le circuit ICAR.

24, 25 & 26 février 2012

Co-organisé par C.D.O International www.24heures-sur-glace.com

et le complexe ICAR à Mirabel (Québec - Canada) www.circuiticar.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

Team _____

Nom _____

Prénom _____

Voiture _____

Année _____

Groupe

Cocher votre groupe :

1

2

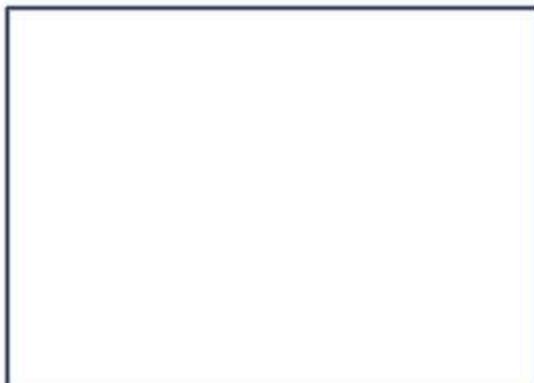
3

4

Marque _____

Photos de la voiture (obligatoire)

Les documents photographiques ne seront pas restitués. Ils seront utilisés pour la promotion de l'épreuve.



Ce dossier constitue une demande d'inscription du concurrent et ne présume en rien de l'engagement de l'organisateur.

En revanche, l'acceptation d'une voiture ne peut être utilisée comme preuve de son authenticité.

Remplir un dossier par voiture, les dossiers incomplets ne seront pas retenus.



Frais d'inscription

24, 25 & 26 février 2012

EQUIPES et VOITURES au DEPART de l'EUROPE

Le montant des droits d'engagement est de 12 800,00 € comprenant :

- Transport par bateau de la voiture + fret en container A/R depuis la France au port de Montréal (hors frais de douane).
- Transport par camion de la voiture + fret A/R depuis le port de Montréal au complexe Icar à Mirabel (QC).
- 3 A/R passagers en classe Eco au départ de France ou Genève via Paris pour Montréal sur un Airbus A 380 d'Air France.
- 2 chambres doubles pour 5 nuits + breakfast à l'hôtel Marriott - Château Champlain en plein centre de Montréal.
- 3 tenues vestimentaires (blousons, polaires et bonnets) aux couleurs des 24 Heures sur Glace "Revival".
- 3 invitations à la Remise des Prix avec apéritif, dîner et spectacle au Marriott.
- Inscription de la course des 24 Heures sur Glace "Revival".
- Souscription par C.D.O International d'un contrat d'assurance en cas d'annulation de l'épreuve.

OPTIONS EUROPE

1 nuit chambre double + breakfast à l'hôtel Montréal Marriott - Château Champlain :	200,00€
1 A/R passager en classe Eco au départ de France ou Genève via Paris pour Montréal avec Air France KLM /	800,00€
1 A/R passager en classe Affaire au départ de France ou Genève via Paris pour Montréal avec Air France KLM :	sur demande
1 A/R passager en Première Classe au départ de France ou Genève via Paris pour Montréal avec Air France KLM :	sur demande
1 tenue vestimentaire (blouson, polaire et bonnet) aux couleurs des 24 Heures sur Glace "Revival" :	350,00€
1 invitation à la Remise des Prix avec apéritif, dîner et spectacle au Marriott :	120,00€

EQUIPE hors EUROPE (sans transport de voiture)

Le montant des droits d'engagement est de : 6 500,00 € comprenant :

- 2 chambres doubles pour 5 nuits + breakfast à l'hôtel Montréal Marriott - Château Champlain.
- 3 tenues vestimentaires (blousons, polaires et bonnets) aux couleurs des 24 Heures sur Glace "Revival".
- 3 invitations à la remise des prix avec apéritif, dîner et spectacle au Marriott.
- Inscription de la course des 24 Heures sur Glace "Revival".
- Souscription par C.D.O International d'un contrat d'assurance en cas d'annulation de l'épreuve.

OPTIONS hors EUROPE

1 nuit chambre double + breakfast à l'hôtel Montréal Marriott - Château Champlain :	200,00€
1 tenue vestimentaire (blouson, polaire et bonnet) aux couleurs des 24 Heures sur Glace "Revival" :	350,00€
1 invitation à la remise des prix avec apéritif, dîner et spectacle au Marriott :	120,00€

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour être pris en compte, ce dossier doit être accompagné d'un 1er acompte de 2 800,00 € et adressé à :

C.D.O International
BP 152
74404 CHAMONIX MONT-BLANC Cedex - France

Le 1er acompte est réglable :

- Par chèque libellé à l'ordre de C.D.O International.
- Par virement bancaire à C.D.O International (faire la demande de la domiciliation bancaire par mail : info@24heures-sur-glace.com).

- Le 2ème acompte de 5 000,00 € devra être versé suivant la même procédure avant le 15 novembre 2011.
- Le solde de 5 000,00 € devra être versé suivant la même procédure avant le 15 décembre 2011.

- * En cas de désistement après le 15 novembre 2011, l'organisation retiendra l'acompte de 2 800,00 €.
- * En cas de désistement après le 15 décembre 2011, l'organisation retiendra 50% du montant de l'engagement.

Toutefois, l'équipe aura la possibilité de rétrocéder son inscription à un autre équipage, en concertation avec le comité d'organisation.



PROGRAMME

24, 25 & 26 février 2012

- ★ Mercredi 22 février, arrivée des équipes à Montréal.
- ★ Jeudi après-midi, installation au complexe ICAR.
- ★ Vendredi matin, vérifications techniques et administratives.
- ★ Vendredi après-midi, photos officielles, essais libres et officiels.
- ★ Vendredi soir, essais officiels de nuit.
- ★ Samedi de 10h à 21h : 4 manches de 30 mn par concurrent.
- ★ Dimanche de 9h à 16h : 3 manches de 30 mn par concurrent.
- ★ Dimanche à 20h, remise des prix, soirée dîner spectacle à l'hôtel Marriott.
- ★ Lundi 27 février, journée libre.
- ★ Lundi en soirée, retour en France.





24, 25 & 25 février 2012

EQUIPAGES



Mirabel - Quebec - Canada

	PILOTE 1	PILOTE 2	PILOTE 3	CO-EQUIPIER
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Nationalité				
Adresse				
TEL :				
Dom				
Bur				
Cell				
E-mail				
Groupe sanguin				
Taille : Blouson				
Taille : Veste polaire				



24, 25 & 26 février 2012

Une licence internationale est obligatoire pour chaque pilote et chaque co-équipier.

Licence N° et Type				
Fédération				
	Photo pilote 1	Photo pilote 2	photo pilote 3	co-équipier

Tout changement de pilote, de co-équipier ou de voiture doit être accepté, préalablement et par écrit, par l'organisation.